



## "Rien n'a plus de prix que la dignité humaine"

Discours, DFJP, 11.04.2013. Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. La parole prononcée fait foi.

### **Cérémonie de commémoration pour les anciens enfants placés de force et les autres victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance, Berne, le 11 avril 2013: discours de la conseillère fédérale Simonetta sommaruga**

Mesdames et Messieurs,

Ce jour n'est pas un jour facile.  
C'est un jour important.

Un jour important pour vous ; pour toutes celles et tous ceux qui ont été placés de force dans leur enfance, et pour toutes les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance.

C'est aussi un jour important pour nous tous, pour la Suisse – et pour l'histoire de notre pays.

Mais quelle que soit l'importance que nous donnons à ce jour, Mesdames et Messieurs, il ne compensera pas les souffrances que vous avez endurées dans votre vie.

Car aucun mot, si soigneusement choisi soit-il, ne saurait défaire ce qui a été fait.

\*\*\*

Vous qui êtes dans cette salle aujourd'hui, vous savez ce qui s'est passé. Vous êtes les témoins de cette époque.

De nombreuses femmes et de nombreux hommes dans cette salle savent ce que cela signifie d'être placé, sans protection, sans explication, dans un foyer étranger, d'être méprisé, d'être abaissé, d'être humilié.

De nombreuses personnes dans cette salle savent trop bien ce que c'est de se sentir impuissant, d'être maltraité physiquement et psychologiquement, d'être abusé sexuellement.

Ce sont des femmes et des hommes, parmi nous, qui ont été stérilisés contre leur volonté. Ce sont des mères, dans cette salle, auxquelles on a enlevé leur enfant, parce qu'elles n'étaient pas mariées. Ou des femmes qui ont été contraintes d'avorter, ou des mères de donner leur enfant à l'adoption.

Tout cela est arrivé, et rien de cela ne doit jamais plus se produire.

Car ce sont des blessures qui ne cicatrisent jamais complètement. Des blessures qui restent.

\*\*\*

Priver un enfant de ce dont tous les enfants ont besoin – l'amour, l'affection, l'attention et le respect – c'est faire preuve de cruauté.

Lorsqu'un enfant – ou un adulte – doit en plus supporter des violences psychiques ou physiques et qu'on lui ôte l'espoir de voir quelqu'un le protéger – c'est une violation de la dignité humaine.

Et rien – rien n'a plus de prix que la dignité de l'être humain.

Je le dis en tant que votre concitoyenne. Je l'affirme en tant que ministre de la justice. Et je le répète en tant que membre de notre gouvernement national : rien n'a plus de prix que la dignité humaine.

\*\*\*

Mesdames et Messieurs, les enfants placés de force et les autres victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance ont présenté de nombreuses demandes à la cheffe du Département de justice et police que je suis – des demandes parfois très diverses. De nombreuses questions se sont posées à moi ; mais il était une chose que je savais dès le départ :

Nous ne pouvons plus continuer à détourner le regard.

Car c'est précisément ce que nous avons fait pendant bien trop longtemps.

Il y a un témoignage d'une femme que je ne peux oublier. Elle a raconté qu'aujourd'hui encore, un sentiment d'étouffement et d'oppression la saisit lorsqu'elle traverse le village où tant de choses se sont passées. Pas à cause des souffrances qui lui ont été infligées. Mais parce que personne dans tout le village ne lui a demandé quel avait été son destin, parce que personne ne voulait savoir comment elle allait, comment elle se sentait.

Il ne s'agit donc pas seulement des victimes et des auteurs.

Nous sommes tous concernés.

Car détourner le regard est aussi une forme d'action.

Celui qui détourne le regard et ne veut rien savoir, refuse de regarder les choses telles qu'elles sont. Et rien n'est plus dangereux pour une société.

Une société qui ne se confronte pas aux épisodes désagréables de son histoire court cependant le risque de répéter les mêmes erreurs – aujourd'hui ou demain.

La maturité d'une société se mesure au regard qu'elle est capable de porter sur son passé.

Voilà pourquoi cette journée doit aussi être l'occasion de réaffirmer notre volonté de regarder les choses en face, de ne pas refouler les pans les moins reluisants de notre histoire, de ne pas oublier.

\*\*\*

C'est pour toutes ces raisons que j'ai décidé que cette journée de commémoration devait avoir lieu. Nous voulons aujourd'hui nous souvenir d'une injustice historique. J'aimerais néanmoins aussi souligner très clairement que cette journée de commémoration n'est pas une fin, mais le début d'un travail approfondi sur un chapitre sombre de l'histoire sociale suisse.

Nous avons déjà mis en place certaines choses :

Tous les cantons ont désigné un service auquel les personnes concernées peuvent s'adresser et où elles peuvent recevoir un soutien si elles ont des questions concernant leur dossier.

Mais beaucoup reste à faire :

- J'aimerais que cette thématique fasse l'objet d'un travail historique détaillé. Nous tous devons savoir ce qui est arrivé, en Suisse, aux enfants placés de force et aux autres victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance. Car on ne peut reconnaître que ce que l'on connaît.
- Un travail sous l'angle juridique est également nécessaire.
- Et au-delà se poseront éventuellement des questions d'ordre financier, et d'autres encore.

C'est la raison pour laquelle j'ai nommé un délégué aux victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance, en la personne de l'ancien conseiller aux États Hansruedi Stadler.

La mission de M. Stadler, qui doit être un intermédiaire impartial, est importante et ambitieuse. Il est chargé d'engager un processus qui permettra de s'attaquer sans tarder à toutes les questions et points ouverts.

M. Stadler convoquera d'ici quelques semaines une table ronde.

Cette table ronde réunira les personnes concernées et les organisations qui les représentent, mais aussi tous les acteurs qui ont invité à la cérémonie commémorative d'aujourd'hui. Il est important que toutes les personnes impliquées participent à la suite de la procédure.

\*\*\*

Mesdames et Messieurs, nous le savons : tous les enfants placés de force n'ont pas vécu un calvaire. Il était possible, dans ces années déjà, de se comporter de manière humaine et correcte, et c'est ce que beaucoup de gens ont fait.

Et bien sûr, c'était une autre époque. Même si – bien heureusement – nous voyons aujourd'hui de nombreuses choses d'une autre manière, je m'oppose à un excès de relativisme.

Car la dignité humaine n'est pas une découverte du 21<sup>e</sup> siècle.

La mère à laquelle on arrachait son enfant de 15 jours ne ressentait pas autre chose que ce que ressentirait une mère aujourd'hui.

Et un enfant méprisé, humilié, considéré comme moins que rien, ne souffrait pas moins à l'époque que ne souffrirait aujourd'hui un enfant qui serait traité de cette façon.

Mesdames et Messieurs, vous n'êtes en rien coupables de ce que vous avez subi.

Il est donc grand temps que nous fassions une chose qui vous a jusqu'à présent toujours été refusée, à vous les anciens enfants placés de force, à vous les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance :

Au nom du gouvernement suisse, sincèrement et du fond du cœur, je vous demande pardon pour les souffrances qui vous ont été infligées.

Je vous remercie d'avoir pris part à la cérémonie commémorative d'aujourd'hui. Car cette journée est importante – parce que vous êtes importants.

\*\*\*

Dernière modification: 11.04.2013

Département fédéral de justice et police (DFJP)  
Informations juridiques | Contact